LA "THEMATISATION" DANS LES LANGUES : ENTRE OPERATIONS ENONCIATIVES ET REPRESENTATIONS MORPHOSYNTAXIQUES

M. FETITA BELKACEM KAMEL-EDDINE
UNIVERSITE KASDI MERBAH - OUARGLA

Introduction

L'article que nous proposons, cherche à mettre en exergue le flou conceptuel qu'engendre la notion de" thématisation " dans la description des langues. En effet, parler de la thématisation, suppose au premier abord que l'on parle de la (les) distinction(s) qui existe(ent) entre des notions évidentes et qui s'entremêlent dans les lectures, telles que (tropicalisation/thématisation, focalisation/rhématisation) ; chose que nous n'allons pas aborder dans cet article pour des considérations d'ordre méthodologiques. De ce fait, nous aborderons seulement la notion de thématisation, nous essayerons de décrire le flou conceptuel qui entoure la notion elle-même, et ce à travers des définitions recueillies, et qui ne prétendent en aucun cas à l'exhaustivité. Des définitions que nous avons jugées très significatives et qui illustrent les limites de chaque conception, selon les diverses théories envisagées pour cet effet.

Par ailleurs, nous aborderons la dimension "polyopérationnelle" qu'engendre la thématisation entre opérations énonciatives et représentations morphosyntaxiques.

1- ‘’Thématisation’’ : le flou conceptuel

La ‘’Thématisation’’, est un concept, relativement nouveau, couramment utilisé en linguistique descriptive depuis quelques années dans le cadre de théories fort variées (grammaire générative, typologie, linguistique textuelle, pragmatique, théorie des opérations énonciatives, ethnographie de la communication etc.). Il a été défini et utilisé sur des bases conceptuelles et à des fins différentes et partiellement hétérogènes. Cette notion apparaîtrait en effet essentiel pour traiter de l'énoncé, de son organisation, et à un plan supérieur de la construction des discours écrits/oraux. Elle demeure néanmoins relativement floue contrairement à ce que le laisserait penser les définitions simplifiées. De même, les indices utilisés pour identifier le rôle des différents segments d'un énoncé dans cette opération de thématisation (qu'il s'agisse d'indices structuraux et textuels, cognitifs, ou socioculturels) {1} restent divergents d'une théorie à une autre ; en outre les connaissances acquises sur la question par les psycholinguistes par le biais de travaux spécifiques (sur la mémoire notamment) restent trop souvent mal connues des praticiens dans la situation d’Enseignement / Apprentissage du F.L.E. Les diverses théories manifesteraient une convergence plus grande qu’on ne le pense ou ne le dit. Cette diversité est un fort témoignage de l’apport des cadres de recherche, mais elle a son prix. Ainsi, un certain nombre de conduites ne recouvrent-elles pas (exactement) les mêmes réalités selon les auteurs. La chose est particulièrement vraie dans l’ordre de la terminologie (métalangue). Les termes de " thématisation ", est quelque peu dérisoire, car il laisse entendre qu’il y a un contenu strictement défini et fort consentis entre les diverses théories.

(1) Que signifie la notion de ‘’Thématisation’’ ?

(2) Quelle en est la (les) conception (s) ?

(3) Quelle seraient les aspects mis en valeur par chaque conception ?

Les linguistes ont répertorié jusqu’à six sens différents pour le terme de " discours ". Il est probable qu’il en va de même pour la ‘’thématisation’’. Le problème viendrait du fait que certaines lectures s’entremêlent entre elles et que l’on utilise sans s’en rendre compte un même terme dans deux ou trois sens différents et que l’on confonde la " thématisation praguoise ", qui fait la distinction dichotomique (THEME/RHEME), avec la " thématisation adamczewskienne " (PHASES, ou " rhématique/thématique ") ou encore la " thématisation culiolienne " (choix du point de départ). Les interférences neutralisent les distinctions que les théories mettent en avant et finalement cela donne une impression de flou. Ce flou conceptuel de la ‘’Thématisation’’ serait, à notre avis, lié à deux facteurs majeurs qui proportionnellement distincts, sont d’ordre empirique :

1- L'élément du discours que l'on juge central et concentrique dans l'analyse à l'écrit :

   La position dans la relation, le statut de tel ou tel élément, la valeur, ou l'orientation, ou bien aussi, la dichotomie information nouvelle/ancienne (connue).

2- Le choix du cadre théorique et du modèle d'analyse, lequel choix ''canalise'', selon certaines présuppositions, vers un résultat différent d'une approche à une autre : il semblerait évident que si l'on parte d'une analyse descriptive de la ''thématisation'' sous l'angle de la morphosyntaxe, on arrivera à un résultat qui netterrai en évidence la manipulation de la structure syntaxique et la position dans la construction de la relation prédicative, ainsi la description morphosyntaxique permet de décrire dans les langue un état statique, celui d'une hiérarchie figée qui ne tient à rendre compte que de la position des éléments du discours et la relation de privilégiature d'un élément par rapport aux autres. Mais si l'on inscrit la thématisation dans une optique communicationnelle, nous obtiendrons des résultats différents, et qui seraient concentrés sur, non seulement les différentes ''compétences / performances'' individuelles qui constituent grosso modo '' la compétence de communication'' {3}, mais aussi sur les besoins et les intentions dans la communication.

Nous essayerons dans un premier moment de réunir plusieurs conceptions et définitions, qui ne sauraient s'étendre à l'exhaustif et qui auraient trait aux trois conceptions de la ''Thématisation'' que nous venons de citer supra ; à savoir : la conception de l'école de Prague, celle de Culioli et enfin la conception de Adamczewski ; nous essayerons, ensuite, d'analyser la dimension que représente chaque conception, ce qui nous permettra de souligner la ''multidimensionnalité'' de la Thématisation {4}

2. " La thématisation" : quelques conceptions

Comme nous l'avons évoqué supra, les diverses définitions attribuées au concept de thématisation dépendent essentiellement de l'orientation empirique et du centre d'intérêt dans chaque approche comme le ;

2.1. "La thématisation est le choix du point (terme) de départ"

CULIOLI, A. (1976), Transcription par les étudiants du séminaire de D.E.A. - Recherche en linguistique, Théorie des opérations énonciatives, Département de Recherches Linguistiques, Université Paris 7.

> ''(…) En ce qui concerne THÉMATISATION … on a affaire, dans la relation, d'un côté à une relation qui est orientée parce qu'on a un terme de départ au sens de ce qu'on appelle un sujet de surface (c0), de l'autre à ce qui, dans la

constitution de l'énoncé, est le point de référence autour duquel se constitue l'énoncé ("referential point" ou "topic" ou "thème") au sens ou on pose quelque chose et on va en dire quelque chose (…)."

Cette définition, qui semble tirer ses origines de la conception chomskienne du langage (Structure profonde / structure de surface), met en évidence, d'abord, l'opération d'orientation dans la relation prédicative ; celle-ci s'articulant autour d'un terme de départ, qui serait, en effet, le thème centrale dont il est question dans la relation, saura donner une ''valeur d'identification'' {5} qui à son tour met en contraste implicite un élément défini par rapport à un autre.

Il faut ajouter aussi que dans un énoncé, le terme de départ est repérer par rapport à un ''repère constitutif'' {6} qui est lui-même directement repérer par rapport à un ''repère situationnel '' {7}

En résumé, cette conception nous permettrait de dire que la thématisation est une relation prédicative orientée s'articulant autour d'un terme de départ '' sujet de surface'', qui est repérer dans une situation bien déterminée '' trace du repérage situationnel''.

L'exemple suivant nous donne une idée très claire et schématisante de la conception Culiolienne de la thématisation :

a- (Il y'a) mon frère, il s'est acheté un appareil photo.

(1) (2) (3) (4)

Où les différents constituants de la relation pourraient fonctionner comme suit :

(1) . Trace du repérage situationnel.

(2) . Repère constitutif

(3) . Terme de départ. Qui, dans la construction de l'énoncé pourrait être appelé (Terme de référence, Topic, Thème)

(4) . Relation prédicative

La trace de repérage situationnel nous donne une indication claire et précise sur la situation d'énonciation (Délimitation par rapport à : l'énonciateur ou au lieu de l'énonciation. Le repère constitutif, lui, nous donne une idée sur la personne ou la chose dont on parle qui est repérée par rapport à la trace du repérage situationnel, et bien sur par rapport à la situation globale. Le terme de départ, précédant la relation prédicative, est l'élément de base, ce que Culioli avait appelé (Sujet de surface C_0 , il sert d'indication précise sur l'élément centrale dans la relation '' le thème'' dont il est question : la personne ou la chose dont on parle. Toutefois, ce terme de départ est inféré à chaque fois grâce aux traces de repérage constitutif. Quant à la relation

prédicative, elle est l'élément ''de base'' {8} qui constitue le rhème : ce que l'on dit à propos du thème.

Il faut aussi préciser que le terme de départ et le repère constitutif, malgré qu'ils introduisent le même thème (la personne ou la chose dont on parle) dans la relation, ne sont pas identique naturellement : Mon frère est différent de il - voir. Exemple (a) supra.

Par ailleurs, on peut avoir un énoncé dépourvu de repère constitutif tel que dans :

b- il y'a le chat qui a mangé une souris

''**Le chat**'' étant, ici, considéré comme terme de départ et '' **a mangé une souris**'' comme relation prédicatif. Le cas de cet exemple nous montre clairement l'absence d'un repère constitutif où cette structure thématisante fonctionne correctement grâce à ''un moule prédicatif'' **{09}** (IL Y'A … QUI) dans lequel (le chat / a mangé une souris) ''forment un bloc'' {10} ce que nous tenterons d'expliquer, après, en détails **(Voir Typologie Infra)**.

2.2. "La thématisation est le fait de " construire'' un statut thématique (…) "

RIVIERE, N. (1979), dans son article "Problèmes de l'intégration de l'impersonnel dans une théorie linguistique", Le français moderne, no 4, pp. 289-311. ; défini la thématisation comme étant le fait de construire un statut thématique dans une relation. Paul Laurendeau dans son article, ''Thématisation et stabilisation notionnelle en co-énonciation parlée'' in La thématisation dans les langues, actes de colloque de Caen, Ed. Peterlang (1998), avait lui même simplifié cette définition

> ''La thématisation du fait de placer en position ''connue'', ''ancienne'' ou ''présupposée'' une notion qu'on n'attendait pas nécessairement à cette place, en un mot ''postuler du potentiellement thématique''.

Cette définition laisse à dire que la thématisation suppose automatiquement la mise en place ou en position d'une ''représentation formelle''**{11}** qui donnerait un **statut privilégié** à un thème défini, cette ''opération'' **{12}** est nourrie, elle-même, par un besoin d'ordre pragmalinguistique : (qui s'adresse à qui, dans quelle situation et/ou contexte , dans quel but) ; il faut noter, aussi que la situation et /ou le contexte conditionnent eux-mêmes ce statut previligié que l'on donne à tel ou tel élément dans la relation. **{13}**

La problématique, ici, est clairement celle de l'ordre des mots. On se rappellera cette schématique de l'organisation du discours : la place initiale, à gauche, celle du " thème ", est réservée par l'énonciateur à l'information connue

(donnée). La place de droite, celle du " rhème ", est réservée à l'information nouvelle.

2.3. "La thématisation est le fait d'introduire un thème nouveau…"

BONNOT, C. (1986), dans "La particule ze marqueur de thème", Les particules énonciatives en russe contemporain, Département de recherches Linguistiques, Université Paris VII, Laboratoire de Linguistique Formelle, Collection ERA 642, vol. 1, pp 132 ; défini la thématisation comme étant le fait d'introduire un thème nouveau qui servira plus tard comme point de départ à un nouveau paragraphe.

Dans la perspective de la progression thématique ou ''la dynamique''{14} thématique, la progression thème/rhème est assurée tout au long du programme discursive qui se met en place fonctionnant par paire thème/rhème est mise en relief à chaque fois grâce à un le nouveau thème qui vient valider la première paire thème/rhème, ainsi la position du premier couple thème/rhème voit aussi apparaître un deuxième thème comme tête d'une seconde thématisation au traitement du premier thème/rhème en cours.

Cette dynamique tout au long du programme discursif est à assurée par la relation de prédication qui s'installe entre deux type d'informations ; celle qui au début est acquise, donnée ou connue, et celle qui est nouvelle, présupposée. Si cette relation prédicative n'est pas ''saturée'' {15} , une autre information apparaît fonctionnant comme rhème par rapport à un thème (qui n'est d'autre que le rhème de la première paire) introduisant ainsi une nouvelle relation prédicative.

L'exemple suivant de (Maingueneau.D, L'Analyse du discours, Ed. Hachette supérieur, 1997, p.219) nous donne une illustration claire de la dynamique qui s'installe entre l'information connue (thème) et celle nouvelle (rhème) laquelle constituera, après, une autre information connue (thème nouveau).

c - La justice appartient au peuple

Dans la relation a) ; placé au début, '' la justice'' est le thème, le point de départ, l'élément supposé acquis, et '' apparaît au peuple'' est le rhème, l'information nouvelle qui commente le thème et qui servira d'un nouveau thème dans :

d- La justice appartient au peuple, il ne peut l'aliéner.

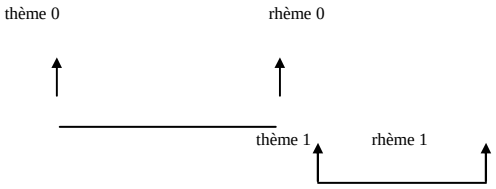

Cette relation pourrait bien s'étendre de (T_0) à (… T_n), à condition que (R_0) pourrait générer une série de commentaires nouveaux, en d'autres termes que, il faut que la relation prédicative ne soit pas ''saturée''

2.4 ''Par la thématisation, il y a installation d'un parcours thématique''

Qui est la «manifestation isotope mais disséminé d'un thème, réductible à un rôle thématique» conduisant à l'«étalement syntagmatique d'investissements thématiques partiels, concernant les différents actants et circonstants de ce parcours».

Le parcours thématique couplé au **sémantisme**, à un investissement ou à une charge sémantique, constitue un **rôle thématique**, qui est la formulation actantielle de thèmes ou de parcours thématiques : un parcours, une action (un verbe), est alors résumé par un acteur (un nom). Le rôle thématique est la réduction d'une **configuration discursive** à un seul parcours figuratif et, au delà, à un agent, ainsi que la détermination de la position de cette configuration dans le parcours de l'acteur donnant lieu à une **configuration thématique**. Une **configuration discursive** étant un micro-récit autonome, que l'on peut extraire, analyser comme tel et intégrer dans une unité plus large, c'est un ensemble de motifs impliquant invariants et variables, archétypes et stéréotypes, clichés ou lieux communs. Une configuration discursive peut être figurative ou thématique et elle contribue à la distribution **des rôles configuratifs** (à la fois thématiques et actantiels) doublés d'isotopies [cf. sémantique narrative].

En résumé, la thématisation est donc une procédure qui, prenant en charge les valeurs déjà actualisées, les dissémine en quelque sorte, de manière plus ou moins diffusée ou concentrée, sous forme de thèmes dans les programmes et parcours narratifs. C'est une procédure de conversion sémantique qui permet de formuler différemment, de manière toujours abstraite, une même valeur. Aussi, une valeur comme "liberté" peut être prise en charge par un thème comme l'évasion spatiale, un voyage, ou l'évasion temporelle, l'enfance ou le passé et l'avenir; la loterie peut être considérée comme une forme d'évasion spatiale et temporelle. C'est à ce niveau qu'intervient la

métaphorisation, la figure rhétorique étant une rencontre singulière, inattendue, imprévue, voire imprévisible, de figures sémiotiques.

2.5 " (…) la thématisation se construit parfois par une manipulation d'un schéma syntaxique"

LÉARD, J.-M. (1992), dans "Il y a...qui/c'est... qui", Les gallicismes - Étude syntaxique et sémantique, Duculot, Champs linguistiques, pp 25-98, précisait que la thématisation peut se construire par la manipulation du schéma syntaxique.

Dans une perspective d'organisation syntaxique, cette conception met en évidence l'aspect organisationnel et la structure de l'énoncé.

La mise en relief {16} ou en contraste implicite d'un thème par rapport à un autre est assurée par des procédés de manipulations syntaxiques :

Le cas des moules prédicatifs tel que (c'est…qui/que) ou (il y'a… qui/que) a pour objet d'assurer le contraste référentiel {17} et de maintenir la tension dans la relation prédicative entre le thème dont il est question et le rhème conséquent, logique.

Fiche de Synthèse

LA THEMATISATION				
Conception	Description	Mots clés	Ce que cette conception met en valeur	Illustration
Culioli.A	relation prédicative orientée par un terme de départ (un sujet de surface (c0)) choisi, lequel est lui-même repéré par un repère constitutif :le point de référence autour duquel se constitue l'énoncé : ("referential point" ou "topic" ou "thème") au sens ou on pose quelque chose et on va en dire quelque chose (…)	Terme de départ. Repère constitutif. Repère situationnel.	Opérations de repérage Et modalités Du choix référentiel. Le choix du terme de départ.	(Il y'a) mon frère, il s'est acheté un appareil photo. (Il y'a) ⟶ Trace du repérage situationnel. (Mon frère) ⟶ Repère constitutif (Il) ⟶ Terme de départ. Qui, dans la construction de l'énoncé pourrait être appelé (Terme de référence, Topic, Thème) (S'est acheté un appareil photo) Relation prédicative

RIVIERE, N.	le fait de construire un statut thématique dans une relation.	Statut thématique	Hiérarchisation et procédés de mise en valeur d'un thème dans une relation prédicative.	
BONNOT, C	la thématisation est le fait d'introduire un thème nouveau qui servira plus tard comme point de départ à un nouveau paragraphe.	Thème nouveau VS Thème ancien.	Processus d'intégration des informations Dans un énoncé : information nouvelle VS information connue.	''La justice appartient au peuple, il ne peut l'aliéner.'' La justice **thème 1** Appartient au peuple **thème2**

3- Comment Thématiser ? : Typologie et représentations.

Les opérations du discours, telles que définies par Georges Vignaux (1988, pp.183-191), permettent à un locuteur de construire un discours, de créer du sens, de se situer. Choisissant ses mots, le locuteur, sans cesse, montre, nomme, définit, décrit non pas la réalité, mais une vision particulière de la réalité; il suggère une interprétation du monde; il veut persuader qu'il dit vrai. Certaines des opérations se rapportent au langagier, d'autres, au cognitif.

"Par la thématisation, le lecteur donne à ses énoncés des objets; il parle de certaines choses. Par le fait même, il établit que ces choses existent, puisqu'il en parle. La dénomination consiste à nommer les objets. Apparaissent alors dans le discours des mots clés, des termes pivots. Le locuteur désigne les objets lorsqu'il y fait référence autrement que par le «mot juste». Il a alors recours à des reformulations, des anaphores infidèles, des pseudo synonymes, avec pour résultat que les objets sont qualifiés, caractérisés. La prédication consiste aussi à attribuer aux objets des qualifications, des caractéristiques porteuses de sens dans le discours."

Les opérations cognitives (VIGNAUX 1988, p.189-191) permettent au locuteur de mettre les objets thématisés en relation entre eux ainsi qu'avec d'autres objets du monde. Ces mises en relation se font au travers de définitions, d'explications, d'exemples, de métaphores, de comparaisons et d'analogie. De cette façon, le locuteur crée un scénario, il stabilise une vision du monde et rejette celles qui ne concordent pas avec la finalité de son discours, il distingue le discours qu'il prend en charge de ceux qu'il se désapproprie.

Dans la langue conçue authentique (Formelle) des français, la thématisation écrite ou ''la manière de dire'' (BOISTRANCOURT, D. DEBROCK, 1997) transposée à l'écrit est représentées selon des structures syntaxiques bien déterminée.

Comment sont représentées les formes syntaxiques des structures thématisatrices à l'écrit en FLE ?

3-1 - Les structures disloquées

Les structures disloquées sont des structures syntaxiques assurant la mise en relief d'un thème bien déterminé par rapport à un autre thème potentiel dans la relation ; '' On parle de structure disloquée lorsqu'on pose un premier repère et ensuite on introduit une relation prédicative...'' (Guillemin-Flesher .J 1981) :

Cette décision, elle m'étonne.

Le schéma fonctionnel de cette thématisation serait comme suit :

1er repère : Cette décision.

Relation prédicative : elle m'étonne.

On a donc, un thème (**cette décision**) et un commentaire (elle **m'étonne**).

Quant à la position du terme repère (repère constitutif) ou terme détaché (Rivelin-Constantin.E 1992), il peut apparaître, dans les structure disloquées :

- En tête de la construction comme dans,

Cette décision, elle m'étonne.

Cette structure pourrait être, alors, appelée un structure disloquée à terme détaché à droite ou bien tout simplement une **dislocation à droite**.

- Enclavé au milieu de la relation comme dans,

J'adore ça**, moi,** les voyage**.**

Le terme détaché étant ici, enclavé au milieu de l'énoncé.

- En fin de la relation comme dans,

J'aime les voyage, **moi**.

Le terme détaché, ici, est positionné à gauche de l'énoncé, cette thématisation pourrait être appelée une structure disloquée à terme détaché à gauche ou bien tout simplement une **dislocation à gauche**.

3-2- Le clivage

‘’Le clivage est une opération qui permet aussi la thématisation d’un élément au sein d’une structure dans laquelle il sera repris par un relatif, lui correspondant’’ (Rivelin-Constantin.E 1992), c’est l’introduction d’une structure SVO dans un moule prédicatif (Culioli.A,2000).

On relève principalement trois type de formes clivées :

3-2-1- Par la forme clivée ‘’ C’EST…QU’’, où l’élément clivé est introduit par le présentatif ‘’c’est’’ comme dans :

C’est mon frère **qui** est arrivé hier.

Cette forme clivée est la plus courante en français (Rivelin-Constantin.E 1992), elle est la représentation d’un énoncé où le terme repère est introduit (C’est **mon frère**) et puis il est repris dans la relation prédicative par un relatif qui lui correspond.

Cette forme clivée assure aussi une double reprise :

C’ cataphore de l’élément clivé

QU anaphore du même élément clivé.

Plus une opération d’identification assurée par la copule **EST.**

On pourrait dire, alors, que le forme clivée(C’EST…QU) met en relation une valeur unique avec l’image de la classe **QU** ; autrement dit, elle nous permet d’établir une relation d’identité entre **QU** représentant de la classe des valeurs instenciable avec un élément du contexte situationnel.

3-2-2- Par la forme clivée ‘’ IL Y’A…QU’’, où l’élément clivé est introduit par la présupposition (prédication) d’existence **il y’a** . Par cette forme, il est à noter que plusieurs valeurs sont introduites , nous pouvons distinguer trois fonctions différentes pour cette forme et qui supposent des degrés différents de la thématisation :

- Propriété permanente : la forme ‘’IL Y’A… QU’’ peut désigner la présupposition (prédication) d’un élément donné puis donner une information supplémentaire sur cet élément apporté par relative non déterminative tel que dans :

Parmi mes frères, il y’a Ahmed, qui est aviateur, et Abderrahmane, qui termine ses études doctorales.

Ici, il faut noter que les relatives respectives de **Ahmed** et **Abderrahmane** ne sont pas indispensables à la détermination des antécédents, elle apporte uniquement des informations supplémentaires d'où une non thématisation.

- Extraction d'un élément d'une classe : la forme ''IL Y'A… QU'' pourrait aussi introduire une prédication d'existence d'une classe d'éléments puis l'extraction d'un ou plusieurs éléments de cette classe et différenciés des autres par relative déterminative tel que dans :

Il y'a des hommes qui ne connaissent pas de repos.

Cette construction serait interprétée comme suit : (il y'a des homme, parmi ces hommes, il y'a certains hommes ; ces ''certains'' hommes ne connaissent pas de repos)

Dans cette deuxième fonction, la mise en relief est faible donc il y'a un ''peu thématisateur'' (Rivelin-Constantin.E 1992).

- Elément fortement signé : cette troisième classe est fortement thématisatrice, ainsi dans l'exemple :

Il y'a Pierre qui passe à la radio ce soir.

La relative de cet énoncé a, ici, un statut différent de celui des autres exemple supra, elle n'est pas déterminative dans la mesure où elle ne sert pas à déterminer Pierre d'un autre Pierre, elle semblerait dans ce cas apporter l'essentiel de l'information qui est le fait que Pierre (va passer à la radio ce soir).

Ces formes et représentations nous permettent nous donnent une idée claire sur la façon par laquelle les modalités d'agencement syntaxique sont déployées pour assurer la mise en relief du thème dont il est question, sauf que cette description demeure restreinte et ne couvre que l'aspect morphosyntaxique dans la description de la structure thématisatrice.

(1) Qu'en est-il des autres aspects, dimensions et opérations que suppose le procédé de thématisation ?

(2) La structure syntaxique, prise à part, saurait-elle traduire fidèlement la charge sémantique ?

4- Thématisation et co-énonciation

"Les problèmes de thématisation et focalisation sont des problèmes de relations portant sur des valeurs qui ne sont pas des valeurs de termes isolés mais de termes en tant qu'appartenant à une relation. Il faut aussi prendre en compte les phénom[è]nes prosodiques qui interviennent dans ces opérations."

(Culioli 1976: 67-69)

Ce passage de Culioli met en exergue, en sus des diverses opérations déployées dans le procédé de thématisation, les différentes valeurs et modalités énonciatives (néanmoins quelques unes parmi elles), en d'autres termes, les différentes relations syntactiques entre thème et relation prédicative. Ces valeurs et modalités sont issues de l'implication sémantiques qu'entraîne la relation existant entre ''le dire'' et le ''vouloir dire'' qui sont issus eux-mêmes d'un besoin communicationnel pragmatique.

Une structure syntaxique thématisatrice, n'est nullement un structure vidée de sens **{18}**, elle suppose d'abord l'existence d'une situation bien déterminée qui conditionne ''énonciateur'' et ''co-énonciateur'' : l'énonciateur motivé par un besoin d'ordre communicationnel (pragmatique) formule, selon un savoir procédural et linguistique ce qu'il veut dire, le transpose à l'écrit, dans un objectif de transmettre une information donnée à un co-énonciateur potentiel (en contact direct).

Tout au long de cette chaîne, s'installe chez le co-énonciateur, une opération d'interprétation et de ''repérage'' qui sont étroitement liées à la structure syntaxique elle-même, pour essayer ainsi de reconstituer le ''vouloir dire'' de l'énonciateur et d'en saisir les inférences et les implications. A ce moment là, la reconstitution du vouloir dire ne serait tributaire que des formes et représentations syntaxiques thématisatrices mises en fonction par l'énonciateur, et qui seraient porteuses d'un sens univoque ou équivoque.

Le parcours énonciatif, installé par ses diverses opérations interactives, que déploie la thématisation, entre énonciateur et co-énonciateur potentiel suppose l'existence d'une relation réflexive référenciation/interprétation {19}. Il est déterminé non seulement par les formes linguistiques qui entrent dans sa composition, mais également par les éléments non linguistiques mis en œuvre par cette polyopération.

Sur la lumière de ce qui a été énoncé supra, nous pourrons dire que la thématisation, n'est pas une simple opération que l'on effectue sur une structure syntaxique ; Plus que cela, c'est un phénomène de l'énonciation qui met en œuvre une multitudes d'opérations (Linguistiques, cognitives, communicationnelles, stratégies de référenciation, …etc.).

Son cadre conceptuel, lui- même, n'en fini pas de donner matière à réflexion dans divers cadre théorique, de donner, aussi, du "tord" aux linguistiques descriptives, qui veulent rendre compte d'un état statique des langues, qui sont en réalité dynamiques et n'en finissent jamais de se développer et de déployer une multitude d'opération.

Résoudre le flou conceptuel de la thématisation, semble trouver la solution idéale, à notre avis, dans le cadre d'une linguistique des opérations énonciatives qui n'exclu pas les diverses formes et représentations (morphosyntaxiques, logico sémantiques, pragmatiques et communicationnelles) des langues.

Quoi qu'il en devient, ''Le THEME n'a jamais fini d'être une représentation d'une réalité hautement logogène'' (Laurendeau, P), de même la thématisation.

Renvois et annotations

1 - Nous tenterons dans notre étude de mettre en évidence ces différents indices qui pourraient signés le polyvalences et la ''multidimensionnalité'' de la thématisation.
2 - Nous entendons, ici, les diverses dimensions de la thématisation, qui elle mêmes netterrait en évidence diverses compétences. Aussi, nous nous référons, ici, à Dominique-Jenevrière DE SALINS « les niveaux de la communication » In ''L'Ethnographie de la communication'' et à son point de vu que nous transposons dans notre travail à la communication écrite.
3- Nous faisons, ici, allusions aux travaux de KERBAT-ORICCHIONI, C. et de DEL HYMES sur la compétence de communication.
4- Nous faisons, ici, références aux travaux de LAURENDEAU, P (1998) sur la Thématisation en co-énonciation parlée, que nous essayerons de transposer à l'écrit, et aussi au travaux de Culioli (Séminaire de 1976 concernant la thématisation).
5- Culioli. A, ''Valeurs modales et opérations énonciatives'' in Pour une linguistique de l'énonciation ; opérations et représentations. T1 Ed . OPHRYS 2000.
6- idem
7- ibid
8- A notre avis, la relation prédicative est un élément de base dans l'énoncé car elle permet de mettre en valeur le thème , et d'un sens très terre à terre , on ne pourrait parler de thème sans qu'il y ait un rhème ou relation prédicative. Il faudra ajouter ,aussi, qu'elle pourrait servir à son tour de Thème nouveau dans une nouvelle relation dépendante de la première où elle fonctionne comme rhème.(Ce que nous essayerons expliquer infra.)
9- LÉARD, J.-M. (1992), "Il y a...qui/c'est... qui", Les gallicismes - Étude syntaxique et sémantique, Duculot, Champs linguistiques, pp 25-98
10- Culioli. A, 2000.Op.cit.
11- Culioli. A, ''Formes schématiques et domaine'' in Pour une linguistique de l'énonciation ; opérations et représentations. T1 Ed . OPHRYS 2000.
12- idem
13- D-J .DE SALINS , L'ethnographie de la communication, Hâtier collection LAL,
14- Le terme de dynamique nous semble, ici, plus adéquat que progression, le terme de Dynamique étant qualificatif des interactions logogènes qui s'installent entre thème et rhème
15- Culioli. A, ''Valeurs modales et opérations énonciatives'' in Pour une linguistique de l'énonciation ; opérations et représentations. T1 Ed . OPHRYS 2000.
16- Maingueneau.D, L'Analyse du discours, Ed. Hachette supérieur, 1997,
17- Nous entendons par contraste référentiel les implications sémantiques entre thème/ rhème qui s'installent par la manipulation syntaxique en utilisant les moules prédicatifs ; et qui permettent d'actualiser les valeurs de la relation prédicative dans une situations bien déterminée.
18- Jaubert.A. ''Syntaxe organisatrice d'un monde'' in La lecture pragmatique, Ed Hachette Supérieur, Paris 1990 pp. 70-89

19-Nous entendons par relation réflexive entre référenciation et interprétation, l'évidence logico sémantique qui se développe entre référenciation et interprétation et qui délimiterait les points de regroupement et/ou les point de recoupement sous le concept de ''thème''.

Références bibliographiques

- ADAM, J.M. (1989). "Pour une pragmatique linguistique et textuelle". In L'interprétation des textes Reichler C.(dir.). Paris : Minuit. pp 183-222.
- ADAM, J.M. (1990). Eléments de linguistique textuelle. Liège : Mardaga.
- ANIS, J. & Cusin-Berche, F. (dirs.) (1995a). LINX(LINguistique Paris X), n° spécial, 2 vol. Actes du colloque international "Technolecte", Université Paris-X Nanterre, décembre 1994.
- ADAMCZEWSKI, H. (1982) Grammaire linguistique de l'anglais. Paris : A. Colin.
- Aziz, Yowell Y. (1988), "Theme-Rheme Organization and Paragraph Structure in Standard Arabic." Word, **39** : 2, 117-128.
- BAKHTINE, M. (VOLOCHINOV, V.-N.) (1977), "Thème et signification dans la langue", Le marxisme et la philosophie du langage, Minuit, coll. Le sens commun, pp 142-151.
- BONNOT, C. (1986), "La particule ze marqueur de thème", Les particules énonciatives en russe contemporain, Département de recherches Linguistiques, Université Paris VII, Laboratoire de Linguistique Formelle, Collection ERA 642, vol. 1, pp 125-151.
- BONNOT, C. (1987), "-to particule de rappel et de thématisation", Les particules énonciatives en russe contemporain, Département de recherches Linguistiques, Université Paris VII, Laboratoire de Linguistique Formelle, Collection ERA 642, vol. 2, pp 113-171.
- BONNOT, C. (1992), "A propos de la notion de thème. Vers une définition formelle", Bulletin de linguistique appliquée et générale, No 17, Université de Franche-Comté, pp 13-35.
- BOUSCAREN, J.; FRANCKEL, J.-J.; ROBERT S. dir. (1995), Langues et langage. Problèmes et raisonnement en linguistique - Mélanges offerts à Antoine Culioli, Presses Universitaires de France, coll. Linguistique nouvelle, Paris, pp 331-343.
- COHEN, M. (1950), "Nous ne voulons pas être mangés à la sauce Mussolini", Regards sur la langue française, SEDES, Paris, pp 71-71.
- CORBLIN, F. (1979), "Sur le rapport phrase-texte. Un exemple: l'emphase", Le Français Moderne, 1, pp. 17-34.
- CULIOLI, A. (1968), "A propos du genre en anglais contemporain", Les langues modernes mai-Juin, pp. 38-46.
- CULIOLI, A. (1975), "Notes sur `détermination' et `quantification' définition des opérations d'extraction et de fléchage", Projet interdisciplinaire de traitement formel et automatique des langues et du langage, Département de recherches linguistiques, Université de Paris VII, pp. 1-14.
- CULIOLI, A. (1976), Transcription par les étudiants du séminaire de D.E.A. - Recherche en linguistique, Théorie des opérations énonciatives, Département de Recherches Linguistiques, Université Paris 7, 263 p.
- CULIOLI, A. (1978), "Valeurs modales et opérations énonciatives", Le français moderne, 4, pp. 300-317.
- CULIOLI, A. (1982), Rôle des représentation métalinguistiques en syntaxe, Département de Recherches linguistiques, Université Paris 7, coll. ERA 642, 30 p.
- CULIOLI, A. (1985), Notes du séminaire de D.E.A. - 1983-1984, Poitiers, 112 p.
- CULIOLI, A. (1990), Pour une linguistique de l'Énonciation - Opérations et représentations (Tome 1), Ophrys, coll. l'homme dans la langue 225 p.
- CULIOLI, A.; FUCHS, C.; PECHEUX, M. (1970), Considérations théoriques à propos du traitement formel du langage. Tentative d'application au problème des déterminants, Document de linguistique quantitative, 7, Dunod, 56 p.

- CHAPPELLE, C. (1997). "CALL in the year 2000 - still in search of research paradigms?" Language Learning and Technology Journal (LLTJ), vol. 1,1. Consulté sur la Toile en novembre 1998 :

- FLAMENT-BOISTRANCOURT, D. DEBROCK, M .in Revue PArole, Vol. 2, pp. 93-120, 1997L'acte de question dans des scènes d'embauche à partir d'un corpus différentiel (francophones vs apprenants néerlandophones de français)

- GAONAC'H, D. (1990). "Les stratégies attentionnelles dans l'utilisation d'une langue étrangère". In Acquisition et utilisation d'une langue étrangère. Gaonac'h, MacNally, Ballaire (dirs.) Le Français dans le Monde, Recherches et applications. Paris: Hachette.

- HAGEGE, C. (1978), "Du thème au rhème en passant par le sujet. Pour une théorie cyclique", La Linguistique, 14, 2, pp. 3-38.

- HALLIDAY, M.A.K.(1985), An introduction to Functional Grammar, Edward Arnold, 387 p.
- JAUBERT,A. (1990), La lecture pragmatique, Collection Linguistique, Ed. Hachette Supérieur, Paris.
- LAURENDEAU, P. (1989), "Repérage énonciatif et valeur de vérité: la prise en compte, la prise en charge", Des analyses de discours, VINCENT, D.; SAINT-JACQUES, D. (dir.), Actes du CÉLAT, numéro 2, mars, Publications du CÉLAT, Université Laval, Québec, pp 107-129.
- LAURENDEAU, P. (1990a), "Vers une typologie des tendanciels discursifs", Protée, vol. 18, no 2, pp 125-133.
- LAURENDEAU, P. (1990b), "Métalangage et matérialisme dialectique en linguistique énonciative", Cahiers de praxématique, no 14, pp 31-49.
- LAURENDEAU, P. (1995a), "Exploitation du cadre de la théorie des repérages énonciatif en linguistique descriptive: le cas du tiroir de l'imparfait",
- LAURENDEAU, P. (1995b), "Exclamation et parataxe en co-énonciation parlée", Faits de langues, no 6, pp 171-179.
- LÉARD, J.-M. (1992), "Il y a...qui/c'est... qui", Les gallicismes - Étude syntaxique et sémantique, Duculot, Champs linguistiques, pp 25-98.
- MILNER, J.-C. (1978), De la syntaxe à l'interprétation, Le Seuil, Paris, 408 p.
- MILNER, J.-C. (1989), "La théorie des positions", Introduction à une science du langage, Le Seuil, Paris, coll. Des Travaux pp 357-408.
- NOLKE, H. (1997), "Note sur la dislocation du sujet: thématisation ou focalisation?", KLEIBER, G.; RIEGEL, M. (dir.), Les formes du sens - Études de linguistique médiévale et générale offertes à ROBERT MARTIN, Duculot, coll. Champs linguistiques, pp 281-294.

- PY, B. (1990). "Les stratégies d'acquisition en situation d'interaction". In Acquisition et utilisation d'une langue étrangère. Gaonac'h, MacNally, Ballaire (dirs.). Le Français dans le Monde, Recherches et applications. Paris: Hachette.

- QUENEAU, R. (1965a), "Connaissez-vous le Chinook?", Bâtons, chiffres et lettres, Gallimard, coll. Idées, pp 57-63.
- QUENEAU, R. (1965b), "Écrit en 1955", Bâtons, chiffres et lettres, Gallimard, coll. Idées, pp 65-94
- RIVIERE, N. (1979), "Problèmes de l'intégration de l'impersonnel dans une théorie linguistique", Le français moderne, no 4, pp. 289-311.
- RUELLE, P. (1966), "L'ordre COMPLÉMENT DIRECT-SUJET-VERBE dans la proposition énonciative indépendante", Mélanges offerts à

Maingueneau, D. (1991). L'Énonciation en Linguistique Française. Paris : Hachette

Meirieu, P. (1994). "Individualisation et métacognition : vers une éthique de la formation". In L'individualisation en questions Besançon, J. , Maubant, P. & Ouzilou, C. (dirs.). Paris : La Documentation française. pp 98-104.

Moirand, S. (1990). Une grammaire des textes et des dialogues. Paris : Hachette, coll. F-Autoformation.

- SEARLE, J.-R. (1972), "La prédication", Les actes de langage - Essai de philosophie du langage, Hermann, coll. Savoir, Paris, pp 143-177.
- SLAKTA, D. (1975), "L'ordre du texte", Études de linguistique appliquée, 19, pp 30-42.
- VAN VOORST, J.G. (1988) "Thematic roles are not semantic roles", Revue québécoise de linguistique, vol. 17, no 1, pp 245-259.